

# La Vague

BULLETIN  
MUNICIPAL

AVRIL  
2021



**Éric Tessier**  
Maire

Chers concitoyens,

Voici l'édition du mois d'avril 2021 de l'infolettre municipale officielle, *La Vague*. Cet outil vous informe des dossiers importants sur lesquels les conseillers et conseillères travaillent quotidiennement. Il me fait plaisir de m'adresser à vous via cet outil qui permet d'assurer une communication fluide et pertinente, en plus de vous donner l'heure juste sur les dossiers importants de la municipalité.

En parallèle de cette initiative, une infolettre non-officielle est mise en circulation par une conseillère municipale, madame Sylvie Lauzon, qui a pris l'initiative personnelle de vous faire parvenir une communication similaire à l'infolettre officielle depuis plusieurs mois.

Je me déssole de cette initiative qui peut induire en erreur nos citoyens en véhiculant une information contradictoire à celle émise par les autorités municipales. Dans cette infolettre, des opinions personnelles sont véhiculées et les écueils potentiels de telles communications pourraient être dommageables.

Tout acte de désinformation relativement aux décisions prises et au travail accompli fait par l'équipe en place doit être dénoncé. Afin d'avoir l'heure juste relativement aux bonnes informations de votre municipalité, nous vous invitons à consulter l'ensemble de nos outils de communication officiels tels que cette infolettre, [notre site web](#) de même que notre page [Facebook](#).

Tous nos outils sont tenus à jour et vous permettent d'obtenir les informations officielles.

Dans un autre ordre d'idée, attendus depuis des années, les travaux de construction pour l'agrandissement du gymnase de l'école primaire de notre municipalité avancent bien. Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud et notre municipalité

travaillent en collaboration sur ce projet et nous sommes fiers des résultats. Nous avons hâte d'offrir cet agrandissement, notamment à nos enfants ainsi qu'à la population en générale.

Dans ce même esprit de collaboration, le conseil municipal se penchera au cours des prochaines semaines sur la gestion des actifs de la municipalité afin de faire une évaluation des besoins actuels et futurs en la matière. Des choix devront être faits et ils le seront en conséquence des intérêts de toute la population de Saint-Michel-de-Bellechasse.

J'aimerais également vous rappeler que vous pouvez vous inscrire à notre nouveau [Portail Citoyen](#) via notre site web afin d'être informés en temps réel de toute situation d'urgence qui pourrait survenir sur le territoire de notre municipalité.

Je tiens à souligner l'implication de M. Christian Martel, chef d'équipe des travaux publics qui nous quittera en juin prochain. Il aura développé et dynamisé le secteur des travaux publics en ayant toujours en tête le service aux citoyens. Toute l'équipe municipale le remercie pour son dévouement et le leadership dont il a fait preuve durant son passage parmi nous.

L'équipe de la municipalité continue de donner le meilleur d'elle-même dans des conditions inédites depuis plus d'un an. Je tiens également à les remercier pour leur travail et pour les services de qualité offerts à l'ensemble de notre population. Le travail se poursuit et les dossiers avancent bien malgré les défis de la pandémie.

Au plaisir de se retrouver rapidement.

## Embauche de Monsieur Bernard Caouette

La municipalité est heureuse de vous annoncer l'embauche de M. Bernard Caouette comme directeur général par intérim en remplacement de Mme Caroline Nadeau, absente pour une durée indéterminée.

M. Caouette a travaillé comme avocat avant de se tourner vers le monde municipal. Il a, entre autres, occupé les fonctions de directeur général pour la ville de Gracefield et jusqu'à tout récemment, les fonctions de procureur responsable du contentieux pour la ville de L'Ancienne-Lorette.

Joignez-vous à nous pour souhaiter la bienvenue à M. Caouette.



voir le site Web pour les diffusions

## Calendrier des séances du conseil 2021

### Prochaine séance :

Jeudi 6 mai 2021

### Séances ultérieures :

Mardi 1<sup>er</sup> juin 2021

Jeudi 8 juillet 2021

Jeudi 19 août 2021

Jeudi 9 septembre 2021

Mercredi 6 octobre 2021

Jeudi 25 novembre 2021

Jeudi 9 décembre 2021

## Écocentre

À compter du 1<sup>er</sup> mai prochain, l'écocentre vous sera accessible. Nous demandons à l'ensemble de nos citoyens de continuer d'appliquer les mesures mises en place l'an dernier en raison du contexte de la Covid-19. Ces mesures sont en vigueur jusqu'à nouvel ordre.



L'accès à l'aire de dépôt des rebuts se fait toujours **un véhicule à la fois**.



Une **preuve de résidence** est exigée.



La **manutention des rebuts** se fait **exclusivement par les citoyens** afin d'éviter toute contamination.



faire preuve de **civisme** et de **patience** lors de votre visite.

### Horaire de l'écocentre

**Mercredi : 15 h à 19 h**

**Samedi : 8 h à 12 h**

*\* La municipalité se réserve le droit de modifier ses heures d'ouverture lorsque certains contenants sont remplis.*

Nous désirons effectuer un rappel sur les éléments qui peuvent être déposés à l'écocentre, en voici quelques exemples :

- Pneus;
- Matériaux de construction (faible quantité);
- Électroménagers;
- Électroniques;

Nous tenons à rappeler aux citoyens qui effectuent des travaux de construction domiciliaire qu'ils ont la responsabilité de louer un conteneur pour disposer de leurs déchets, afin de ne pas encombrer outre mesure l'écocentre.

Pour la liste complète, nous vous invitons à consulter la section gestion des matières résiduelles de notre site web.

Nous tenons à vous rappeler que l'Hôtel de Ville demeure fermé jusqu'au 28 juin prochain. Nous demeurons toutefois accessibles par courriel sur nos heures d'ouverture habituelles. Pour nous suivre au quotidien, nous vous invitons à suivre la page [Facebook](#) de la Municipalité ainsi que la [section actualité](#) de notre site web.

## Coordonnées

### Adresse

129 Route 132 Est  
Saint-Michel-de-Bellechasse  
Québec G0R 3S0

418.884.2865

[www.stmicheldebellechasse.ca](http://www.stmicheldebellechasse.ca)

[info@municipalitedesaintmicheldebellechasse](mailto:info@municipalitedesaintmicheldebellechasse)

## FERMÉ

### Heures d'ouverture

#### Bureau municipal

Lundi et mercredi : 8h30 à 12h

Mardi et jeudi : 13h à 16h30

#### Inspecteur municipal

Les jeudis : 8 h 30 à 12 h



Facebook de la Municipalité.

[@municipalitedesaintmicheldebellechasse](https://www.facebook.com/municipalitedesaintmicheldebellechasse)